



e-Foot Officiel 94

SOMMAIRE

Communiqués

Formations
«Comment s'inscrire»

PROCES VERBAUX

Commission
Départementale
D'Arbitrage

**

Commission
Statuts &
Règlements

Egalement
Consultable sur
notre site
internet

[http://
districtvaldemarne.fff
.fr/documents/](http://districtvaldemarne.fff.fr/documents/)



Les candidatures 22ème Tournoi International U16 -2021- sont ouvertes !!

(Cahier des charges : 1 Terrain en herbe en bon état + éclairage + minimum 4 vestiaires)

Lettre de candidature à envoyer par courrier ou par mail à l'intention
de Monsieur le Président du District du val de marne.



Les candidatures de la prochaine Assemblée Générale du District du Val de Marne de Football « Samedi 2 ou 9 Octobre 2021 »



Assemblée Générale

sont ouvertes !!

(Cahier des charges : 1 grande salle (250 places assises) + 1 Estrade +
Hall d'accueil + 2 petites salles)

Lettre de candidature à envoyer par courrier ou par mail à l'intention
de Monsieur le Président du District du val de marne.

MEDAILLES DISTRICT 94

Pour la saison 2020/2021 est reconduit le contingent de médailles District du Val de Marne de Football attribuées aux dirigeants ne faisant pas partie des Commissions.

Les candidatures (*bulletin en annexe du journal*) doivent obligatoirement être présentées par les Présidents de clubs et seront examinées par le Comité de Direction du District du Val de Marne de Football.

Condition d'attribution :

- Posséder une licence dirigeant(e)
- Pouvoir justifier au minimum de 15 années au service du même club.

Jusqu'au 30 Juin 2021 (aucune demande ne sera acceptée après cette d



INFORMATION

Les mesures adoptées par le gouvernement ainsi que celles de la Fédération Française de Football pour faire face à l'épidémie du Coronavirus COVID-19 continuent d'impacter fortement notre activité.

Modalités de reprise de l'activité pour le mois de

JUIN 2021 :

Le District du Val de Marne sera ouvert au Public (*Réception de préférence sur RDV ou Convocation*) et joignable téléphoniquement aux heures de présence physique du personnel

***Mardi, Mercredi, Jeudi* de 9h à 17h00**

Edition N° 545 du Jeudi 3 Juin 2021

COMMUNIQUES

INFOS

Tous les **PROCES-VERBAUX** peuvent être consultés sur notre **SITE INTERNET**,
chaque jeudi après-midi : <https://districtvaldemarne.ff.fr>
***Documents & * Procès-Verbaux**

CALENDRIERS 2021/2022

Les Clubs qui ont des demandes spécifiques (*alternances, composition de groupes, etc...*)
sont invités à nous adresser un mail **avant le 05 Juillet 2021** en précisant leurs
désidératas.

« ENGAGEMENTS CLUBS » 2021/2022

vous ont été adressé par mail + à l'intérieur du journal + site internet

Comment bien compléter votre dossier :

***IMPRIMER** la feuille des «Engagements Coupes», **COMPLETER** et **LA RETOURNER** avec le
règlement correspondant au District du Val de Marne 131 boulevard des alliés 94500
Champigny/Marne. (soit par chèque, virement ou bien en la déposant à nos guichets pour
les règlements en espèces) .

*Joindre les fiches terrains lors de l'envoi de vos engagements :

FICHE TERRAINS « SAISON 2020 & 2021 » - [Annexe 1](#)

FICHE TERRAINS « FUTSAL » (Championnat et coupe) – [Annexe 2](#)

Attention !! Prendre connaissance de la note « INFORMATIONS » - [Annexe 3](#)

La date limite de dépôt pour l'ensemble de ces documents est fixée au 30 Juin 2021.

LE DISTRICT DU VAL DE MARNE Recrute pour la nouvelle saison 2021/2022

Vous êtes disponible à compter de la **saison 2021 & 2022**, le District du Val de Marne est
prêt à vous accueillir en tant que **Membre Bénévole d'une Commission**.

Il vous suffit pour cela de nous adresser une lettre de candidature à l'adresse suivante :

District du Val de Marne de Football 131, Bld des Alliés
94500 Champigny sur Marne ou par mail : secretariat@districtvaldemarne.ff.fr

TROPHEE CHAMPIONS 2018/2019

RAPPEL URGENT

Les Clubs détenteurs des Trophées CHAMPIONNATS 2018/2019 sont invités à les retourner au District :

Champions D1 :

U19	FONTENAY US
-----	-------------

Vainqueur Challenge du « Fair-Play » -Coupe du Préfet du Val de Marne :

A.MIMOSA MADA SPORT

Pour information :

Non-retour des trophées, Challenges, ou restitution en mauvais état 155.00 €

INFOS DIVERSES

Les périodes de changement de club

Les joueurs peuvent changer de club une fois durant chacune des deux périodes distinctes :

- **En période normale : du 1er juin au 15 juillet inclus**

- **Hors période : du 16 juillet au 31 janvier**

Certains joueurs peuvent toutefois changer de club après le 31 janvier dans les conditions fixées dans les Règlements Généraux de la F.F.F.

Rappels :

. Depuis le 1er juillet 2013, le cachet mutation est apposé sur les licences " M " des joueurs à partir des catégories U12 et U12 F.

. Dans toutes les compétitions officielles du football à 11, le nombre de joueurs mutés pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 6 dont 2 maximum qui ont muté hors période normale.

. Pour les pratiques à effectif réduit (c'est-à-dire celles impliquant moins de 11 joueurs titulaires), le nombre de joueurs mutés pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 4 dont 2 maximum qui ont muté hors période normale.

Il en résulte que dans le Championnat Régional Futsal, le nombre de joueurs mutés est limité à 4 dont 2 hors période normale.

Les joueurs mutant hors période doivent impérativement obtenir l'accord du club quitté.

Suppression du principe de prorogation de la période de changement de club si le dernier jour de cette période tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié.

Précision suite à la saison blanche :

 Sur la durée de validité du cachet mutation

Il ne figure aucune mention explicite dans le PV du COMEX du 06.05.2021 sur les conséquences de la saison blanche sur la durée de validité du cachet mutation.

Toutefois, il est indiqué dans ledit PV que : « toutes les décisions des textes fédéraux non visées par les décisions ci-dessus s'appliqueront normalement en vue de la saison 2021/2022 ».

Dès lors, les dispositions de l'article 115 des RG de la FFF (cachet mutation valable pour une période d'un an révolu à compter de la date d'enregistrement de la licence) s'appliquent normalement malgré la saison blanche 2020/2021.

A titre d'exemple, un joueur ayant changé de club en période normale pour la saison 2020/2021 et qui réside dans le même club pour la saison 2021/2022, sera titulaire d'une licence « R » 2021/2022 sur laquelle ne sera pas apposé de cachet mutation et ce, indépendamment du fait qu'il ait ou non disputé des rencontres officielles avec son club.



INFORMATIONS IMPORTANTES

Saison 2021/2022



DEFRAIEMENT DES ARBITRES PAR VIREMENT

Les Clubs ont adopté lors de l'Assemblée Générale du 14 Octobre 2017 à Choisy :

« le défraiement des arbitres par virement » La mesure continue pour la saison 2020/2021

-Nous transmettre rapidement votre nouveau RIB si changement de domiciliation de banque-

TOUS LES CLUBS AURONT UN PRELEVEMENT UNIQUE DE « 10 EUROS » POUR LA SAISON –Frais Bancaires- sur le dernier prélèvement.

Alternances clubs

Pour les alternances, le District utilisera les feuilles d'engagement de la LPIFF.

Pensez à les remplir clairement pour une meilleure gestion de vos demandes.

Renseignements Clubs

Tous les Clubs doivent obligatoirement via FOOTCLUBS mettre à jour les coordonnées des Membres (Noms & Prénoms & Fonctions, Adresses, Téléphone, Fax etc...)

ATTENTION IMPORTANT :

S'il manque un des Membres suivants constituant le bureau de votre club : **PRESIDENT & TRESORIER & SECRETAIRE** et/ou que « **ce Bureau** » n'a pas été validé par vos soins, **vous ne pourrez pas accéder aux menus :**

«Organisation/Membre du club» ou «Licences/Renouvellement» ou «Licences/Demande» ou «Educateurs/Renouvellement» ou «Educateurs/ Demande»

Par ailleurs, nous demandons **à tous les clubs** de bien renseigner le « **RESPONSABLE SECURITE** » (Son rôle consiste à être l'interlocuteur privilégié dans le cadre de classement d'un match « Sensible » et/ou auprès des services de Police et du Commandant Delord, référent de notre Département de la Lutte contre les incivilités).

Cotisation

A titre exceptionnel pas de cotisation cette saison.

La cotisation est maintenue à **40 €** cette saison pour tous les Clubs Val de Marnais, *hormis ceux évoluant en critérium du Samedi Matin, après-midi et Lundi*, couvrant notamment la contribution au journal numérique et l'hébergement des adresses mails officielles.

Arbitrage

☞ Les licences Arbitres sont **saisies par les Clubs.**

-La ou les demande(s) arbitre(s) pré-imprimée(s) sont à télécharger sur le site de la LPIFF = <https://paris-idf.fff.fr/documents/?cid=289>

-L'Arbitre fournit à son Club une photo d'identité OBLIGATOIRE puis il remplit et signe la demande de licence en prenant soin de compléter toutes les rubriques afin d'éviter un refus

-Le Club scanne la demande de licence + la photo et les transmet à la Ligue via FOOTCLUBS pour validation

VALIDATION DE LA DEMANDE DE LICENCE PAR LE SERVICE ARBITRAGE DE LA LIGUE.

LA LICENCE RESTE TOUJOURS BLOQUEE AVEC LA PIECE MANQUANTE

« EN ATTENTE VALIDATION MEDICALE »

Attention, la représentativité de votre club ne sera effective que lorsque le ou les Arbitre(s) auront fait le nécessaire auprès de la CRA ou de la CDA (Questionnaire de renouvellement, dossier médical).

Foot-Reduit -Toutes Catégories : *U6/U7-U8/U9-U10/U11-U12/U13 Filles et Garçons*

Les inscriptions s'effectueront par formulaire qui sera adressé à tous les clubs prochainement.

Formulaires à jour sur notre site internet

- ☞ 1 Demande de classification « match sensible »
- ☞ 1 Demande d'arbitre
- ☞ 1 Demande d'arbitre tournoi
- ☞ 1 Règlement de tournoi « Formulaire Type »
- ☞ 1 Demande d'arbitre tournoi
- ☞ 1 Règlement de tournoi « Formulaire Type »
- ☞ **Les demandes de changements de lieu, d'horaire et de date se font via FOOTCLUB**

Constitution des Calendriers *(nous utiliserons les fiches d'engagements de la LPIFF)*

Pour information : Dans la mesure du possible :

Les U18 et les U16 doivent jouer en alternance quelque soit le nombre d'équipes

Les U18 jouent en lever de rideau de l'équipe "Seniors" 1.

Les U16 jouent en lever de rideau de l'équipe "Seniors" 2.

Dans le cas où ces équipes évoluent sur un autre terrain, elles doivent jouer obligatoirement le même jour que l'équipe Seniors 1 ou 2

Coupes du Val de Marne 2021/2022

Si vous souhaitez que votre club ne participe pas à une ou plusieurs Coupes Départementales Comité, Challenge Amitié, CDM & Anciens, Entreprise, il vous suffit de nous le signaler sur un courrier à en-tête du club en précisant bien l'équipe, la catégorie et la Coupe à laquelle vous ne désirez pas l'engager.

Rappel important : L'engagement des équipes « supérieures » est obligatoire

Mails-Rappel

Seuls les courriers adressés à partir de l'adresse messagerie officielle qui vous a été attribuée par la Ligue de Paris Ile de France de Football sous la nomenclature suivante :@lpiff.fr seront traités par le Secrétariat Administratif du District du Val de Marne.

Pour information :

Votre boîte mail officielle (....@lpiff.fr) doit être consultée et nettoyée régulièrement afin d'éviter qu'elle ne soit saturée. Au-delà du quota autorisé (75 MO), elle risque d'être bloquée et de vous priver d'informations essentielles pour la vie de votre club.

Un mail contenant toute la procédure pour régulariser la situation, lorsque vous approchez ou dépassez la taille autorisée est adressé. Dès réception de ce mail, suivez les procédures pour la messagerie dans la rubrique **Infos pratiques** sur le site de la Ligue. Attention aux adresses mails que vous nous indiquez dans **FOOTCLUBS**, parfois celles-ci sont erronées ou n'existent plus. Pour tous les renseignements complémentaires vous pouvez joindre le service informatique, de préférence par mail ou par téléphone au 01.42.44.12.10 de 9h30 à 12h30 uniquement. **Merci de bien vouloir prendre note de ces informations importantes.**

Engagements Coupes du Val-de-Marne de Football

Saison 2021-2022



A retourner impérativement avant le 30 juin 2021

Ne pas oublier le règlement correspondant sinon le dossier ne sera pas pris en considération.

Nom du club :

N° d'affiliation :

Téléphone du correspondant :

Type de compétitions	Engagements Coupes	Nombre d'équipes engagées	Montant en € <i>par équipe</i>	Cout en €
Samedi après-midi	U14 VDM (<i>Max. 1 équipe</i>)		X 15,20 €	
	U14 Amitié (<i>Max. 6 équipes</i>)			
	U14 District (<i>Max. 1 équipe</i>)			
	Séniors Entreprise (<i>Max. 3 équipes</i>)			
	U15 Féminines (<i>Max. 4 équipes</i>)			
	U18 Féminines (<i>Max. 4 équipes</i>)			
	Séniors Féminines (<i>Max. 4 équipes</i>)			
Dimanche matin	CDM (<i>Max. 5 équipes</i>)			
	Anciens (<i>Max. 5 équipes</i>)			
	+ 45 ans			
Dimanche après-midi	U16 VDM (<i>Max. 1 équipe</i>)			
	U16 Amitié (<i>Max. 6 équipes</i>)			
	U16 District (<i>Max. 1 équipe</i>)			
	U18 VDM (<i>Max. 1 équipe</i>)			
	U20 VDM (<i>Max. 2 équipes</i>)			
	Séniors VDM (<i>Max. 1 équipe</i>)			
	Séniors Comité (<i>Max. 6 équipes</i>)			
Futsal	Seniors Futsal (<i>Max. 4 équipes</i>)			

A titre exceptionnel pas de cotisation cette saison - Cotisation obligatoire : 40,00 €

TOTAL GENERAL : €

Date et signature du Président

Mode de règlement

- Chèque à l'ordre du **District du Val de Marne de Football**
- Virement bancaire (joindre une preuve d'exécution)
- IBAN : FR76 1010 7002 1600 9201 6078 906
- BIC : BREDFRPP
- Espèces (à l'accueil du district)

En cas de difficulté pour compléter le dossier, veuillez contacter le secrétariat au **01.55.96.11.00**

A envoyer à  secretariat@districtvaldemarne.fff.fr



DISTRICT DU VAL DE MARNE DE FOOTBALL

131, Bld des Alliés 94500 - Champigny sur Marne

site internet : <http://districtvaldemarne.fff.fr>

SAISON 2021/2022

**A RETOURNER
AU DISTRICT**

Fiche Terrains

CHAMPIONNAT & COUPES

FUTSAL

(A compléter impérativement si vous avez une équipe FUTSAL)

NOM du CLUB:

N° Affiliation :

NOM DU CORRESPONDANT FUTSAL :

Adresse :

N°.....RUE.....C.P.....VILLE.....

Tél. :

EQUIPE 1 : DIVISION

Nom de la salle pour le championnat :

Adresse :

N°.....RUE.....C.P.....VILLE.....

DISPONIBILITES : Jours : Début de la rencontre :H.....

EQUIPE 2 : DIVISION

Nom de la salle pour le championnat :

Adresse :

N°.....RUE.....C.P.....VILLE.....

DISPONIBILITES : Jours : Début de la rencontre :H.....

EQUIPE 3 : DIVISION

Nom de la salle pour le championnat :

Adresse :

N°.....RUE.....C.P.....VILLE.....

DISPONIBILITES : Jours : Début de la rencontre :H.....

A RETOURNER IMPERATIVEMENT AVANT LE 30 JUIN 2021

EN CAS DE DIFFICULTE POUR REMPLIR CETTE FEUILLE

CONTACTER LE SECRETARIAT ADMINISTRATIF AU 01.55.96.11.00

(Joindre obligatoirement les attestations de responsabilité des Gymnases)



DEMANDE DE MEDAILLE



Au titre de dirigeant(e)s de clubs

SAISON 2020 /2021

Remise à l'Assemblée Générale du District 94
(Octobre 2021)

JE SOUSSIGNÉ(E) :

PRÉSIDENT(E) DU CLUB :

SOLLICITE L'ATTRIBUTION D'UNE MÉDAILLE **DISTRICT** POUR :

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

DATE DE NAISSANCE :

LICENCE DIRIGEANT N° :

DIRIGEANT / EDUCATEUR AU CLUB DEPUIS (ANNÉE) :

RÉFÉRENCE DIRIGEANT / EDUCATEUR :

.....

.....

RÉFÉRENCE JOUEUR (FACULTATIF) :

.....

.....

JE SOLLICITE POUR CETTE PERSONNE LA MEDAILLE :

BRONZE (1) - 15 années en tant que Dirigeant au sein du club sont nécessaires

ARGENT (1) - 5 années d'ancienneté depuis la médaille de Bronze

VERMEIL (1) - 5 années d'ancienneté depuis la médaille d'Argent

OR (1) - 5 années d'ancienneté depuis la médaille de Vermeille

(1) ENTOURER LA MENTION UTILE

EN CAS DE DEMANDE D'UNE MEDAILLE D'ARGENT, PRECISER L'ANNEE DE L'OBTENTION DE LA

MEDAILLE DE BRONZE |_|_|_|_|

EN CAS DE DEMANDE D'UNE MEDAILLE DE VERMEIL, PRECISER L'ANNEE DE L'OBTENTION DE LA

MEDAILLE D'ARGENT |_|_|_|_|

EN CAS DE DEMANDE D'UNE MEDAILLE D'OR, PRECISER L'ANNEE DE L'OBTENTION DE LA

MEDAILLE DEVERMEIL |_|_|_|_|

A

SIGNATURE ET CACHET DU CLUB

LE



N° Affiliation	Les informations inscrites sur cette feuille seront utilisées toute la saison En cas de changement en avertir immédiatement le District. Remplir uniquement les cases vous concernant de façon lisible- Merci
Nom du Club	

SENIORS	Horaire Officiel Championnat : 15H00 Si changement précisez N° équipe..... Et nouveaux horaires : Si changement précisez N° équipe..... Et nouveaux horaires :
Equipe ①- DivisionTerrain :(Nom et Adresse)..... Equipe ② DivisionTerrain :(Nom et Adresse)..... Equipe ③- DivisionTerrain :(Nom et Adresse).....	
Terrain Coupe VDM Seniors Horaire officiel ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> → Si non précisez : _____	Terrain Coupe VDM Amitié Horaire officiel ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> → Si non précisez : _____
U20	Horaire Officiel Coupe : 13H00
Terrain Coupe VDM U20 : Horaire officiel ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> → Si non précisez : _____	
U18	Horaire Officiel Championnat : 13H00 Si changement précisez N° équipe..... Et nouveaux horaires : Si changement précisez N° équipe..... Et nouveaux horaires :
Equipe ①- DivisionTerrain :(Nom et Adresse)..... Equipe ② DivisionTerrain :(Nom et Adresse)..... Equipe ③- DivisionTerrain :(Nom et Adresse).....	
Terrain Coupe VDM U18 Horaire officiel ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> → Si non précisez : _____	Terrain Coupe Amitié U18 Horaire officiel ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> → Si non précisez : _____
U16	Horaire Officiel Championnat : 13H00 Si changement précisez N° équipe..... Et nouveaux horaires : Si changement précisez N° équipe..... Et nouveaux horaires : Si changement précisez N° équipe..... Et nouveaux horaires :
Equipe ①- DivisionTerrain :(Nom et Adresse)..... Equipe ② DivisionTerrain :(Nom et Adresse)..... Equipe ③- DivisionTerrain :(Nom et Adresse)..... Equipe ④- DivisionTerrain :(Nom et Adresse).....	
Terrain Coupe VDM U16 Horaire officiel ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> → Si non précisez : _____	Terrain Coupe Amitié U16 Horaire officiel ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> → Si non précisez : _____

U14	<u>Horaire Officiel Championnat</u> : 16H00 Si changement précisez N° équipe..... Et nouveaux horaires : Si changement précisez N° équipe..... Et nouveaux horaires : Si changement précisez N° équipe..... Et nouveaux horaires :
------------	--

Equipe ①- Division	Terrain : (Nom et Adresse).....
Equipe ② Division	Terrain : (Nom et Adresse).....
Equipe ③- Division	Terrain : (Nom et Adresse).....
Equipe ④- Division	Terrain : (Nom et Adresse).....
Equipe ⑤- Division	Terrain : (Nom et Adresse).....

<u>Terrain Coupe VDM U14</u> Horaire officiel ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> → Si non précisez : _____	<u>Terrain Coupe Amitié U14</u> Horaire officiel ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> → Si non précisez : _____
---	--

CDM	<u>Horaire Officiel Championnat</u> : 09H30
------------	--

Equipe ①- Division	Terrain : (Nom et Adresse).....
Equipe ② Division	Terrain : (Nom et Adresse).....

<u>Terrain Coupe VDM "CDM"</u> Horaire officiel ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> → Si non précisez :

ANCIENS	<u>Horaire Officiel Championnat</u> : 09H30
----------------	--

Equipe ①- Division	Terrain : (Nom et Adresse).....
Equipe ② Division	Terrain : (Nom et Adresse).....
Equipe ③- Division	Terrain : (Nom et Adresse).....
Critérium + 45 ans	Terrain : (Nom et Adresse).....
Critérium + 55 ans (Foot à 7).....	Terrain : (Nom et Adresse).....

<u>Terrain Coupe VDM Anciens</u> Horaire officiel ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> → Si non précisez : _____	<u>Terrain Coupe VDM Anciens + 45 Ans</u> Horaire officiel ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> → Si non précisez : _____
---	--

FEMININES D1	<u>Horaire Officiel Championnat</u> : 16H00
---------------------	--

Equipe ①- Division	Terrain : (Nom et Adresse).....
--------------------------	---------------------------------

<u>Terrain Coupe VDM "Féminines »</u> Horaire officiel ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> → Si non précisez :
--

<u>Observations</u> :
--

FICHE A RETOURNER AVANT LE 30 JUIN 2021
 En cas de non retour de cette fiche, aucune désignation d'Arbitre ne sera effectuée

Procès-Verbaux



COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE SECTION ADMINISTRATIVE

REUNION DU MARDI 06 AVRIL 2021

Présents : MM. J. DIAS (PRESIDENT), M. ABED, N. RIT

APPLICATION DU R.I. DE LA CDA

Conformément à l'article 10 du Règlement intérieur et après étude de la situation, la section procède à l'application du Règlement Intérieur pour les arbitres suivants.

Rappel :

Les arbitres, pour faire partie de l'effectif arbitral, doivent renouveler leur licence chaque année avec obligation de fournir un dossier médical conforme à celui fixé par la Commission Médicale du District.

Tout Arbitre de District dont la situation au 31 janvier n'est pas conforme à ces dispositions ne fait plus partie de l'effectif arbitral.

Les arbitres suivants n'ont pas renouvelé leur licence et/ou n'ont pas fourni de dossier médical conforme à celui fixé par la Commission Médicale du District :

Catégorie	NOM	Prénom
AA1	BELKEBIR	Farid
D1	KACIMI	Tacfarinas
D1	RIBONET	Mehdi
D2	CHAUVEROUX	Julien
D2	YOUSSOUF	Makine
D3	BELKOURCHIA	Djassim
D3	CHARLES DONATIEN	Régis
D3	LADHUIE	Julien
D4	EL KHAMASSI	Sofiane
D4	EMBAREK	Ilyes
D4	GONTHIER	Sébastien
D4	TOUABET	Fawzi



DIV	BRUDER	Laurent
DIV	KHALFALLAH	Nadir
JAD	BARRY	Souleymane
JAD	BECHIR	Mehdi
JAD	EL AMRANI	Faris
JAD	GOUJEON	Olivier
JAD	SGHAIER	Elia
JAD	SISSOKO	Hamouza
Stagiaire	FOFANA	Mohamed

En conséquence, la CDA fait application du règlement intérieur et déclare, que les arbitres susnommés ne font plus partie de l'effectif arbitral.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'Article 31.1 du Règlement Sportif du District

Après un tour de table, la séance est levée à 21h00.

PROCHAINE SEANCE SUR CONVOCATION

Le Secrétaire de séance
Michel Abed

Le Président
José DIAS



COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE SECTION ADMINISTRATIVE

REUNION DU MERCREDI 05 MAI 2021

Présents : MM. J. DIAS (PRESIDENT), M. ABED, N. RIT

APPLICATION DU R.I. DE LA CDA

Conformément à l'article 4 Alinéa 2 du Règlement intérieur et après étude de la situation, la section procède à l'application du Règlement Intérieur pour M. BONAZZI Marcellino.

Rappel :

Si un arbitre s'avère indisponible avant la fin de la saison, il doit tout mettre en œuvre pour être observé par tous les observateurs au moins une fois. A défaut, la CDA statuera et prendra la décision qui lui semble la plus juste et la plus appropriée pour maintenir l'intégrité du classement

La rétrogradation administrative est appliquée à l'Arbitre Départemental ou à l'Arbitre Assistant Départemental, qui au cours de sa saison sportive, n'a pas rassemblé l'ensemble des critères définis à l'article 4.2. Alinéa b). A l'issue de l'arrêt du classement des Arbitres, la CDA prend une décision pour les Arbitres n'ayant pas satisfait aux différents moyens d'évaluation.

Sur la saison 2018/2019, M. BONAZZI Marcellino était indisponible du 28/10/2018 au 30/06/2019 et n'a pas pu être complètement observé et évalué ;

Sur la saison 2019/2020, M. BONAZZI Marcellino était indisponible du 18/09/2019 au 31/08/2020 et n'a pas pu être complètement observé et évalué ;

Sur la saison 2020/2021, M. BONAZZI Marcellino était indisponible du 16/09/2020 au 01/11/2020 et n'a pas pu être observé et évalué ;

Les indisponibilités récurrentes de M. BONAZZI Marcellino ne lui ont pas permis d'être évalué sur ces 3 dernières années, en conséquence, la CDA fait application du règlement intérieur et déclare la rétrogradation administrative de M. BONAZZI Marcellino dans le groupe D2 à l'issue de la saison 2020/2021.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'Article 31.1 du Règlement Sportif du District

Après un tour de table, la séance est levée à 21h00.

PROCHAINE SEANCE SUR CONVOCATION

Le Secrétaire de séance
Nicolas RIT

Le Président
José DIAS



COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE

REUNION DU MERCREDI 07 MAI 2021 VISIOCONFERENCE

Présents : M. J. DIAS (PRESIDENT), MELLE J. BARROCAS, MM M. ABED, B. FOLTIER, N. SAADA, F. GALLONDE, J. CROISE, N. RIT, L. FILIN, A. BCHIR, A. AISSAOUI, J. CARLIER.

Assiste : M. I. GRADINARI.

Excusés : MM. R. ZAMO, D. DUPUIS, J. REBELO.

INTRODUCTION - ORDRE DU JOUR

Après un appel « absents-présents », la réunion est ouverte à 21h. L'ordre du jour est le suivant :

- Courriers
- Classements 2020/2021
- Calendrier 2020/2021 & 2021/2022
- Renouvellement des dossiers médicaux pour la saison 2021/2022
- Questions diverses et tour de table

COURRIERS

Courriers de M. CHEMAR Olivier & M. MAJRI Najib. La CDA a bien pris note de leur demande et leur répondra personnellement.

CLASSEMENTS 2020/2021

Considérant la situation sanitaire actuelle,

Considérant que tous les championnats de football du district du Val de Marne ont été arrêtés sur décision de la FFF au regard des conditions sanitaires ;

Considérant que les conséquences de l'arrêt des compétitions précédemment citées avant que le nombre d'observations prévu par le Règlement Intérieur ne puisse avoir lieu, ne sont pas prévues par le Règlement Intérieur et qu'il revient donc à la CDA de décider de quelle manière les arbitres seront évalués pour la saison 2020/2021 ;

Considérant que la CDA est habilitée à juger tous les cas non prévus par le présent Règlement Intérieur ;

Par ces motifs, la CDA décide :

- Que les arbitres ne seront pas classés à l'issue de la saison 2020/2021 et qu'aucune rétrogradation sportive n'aura lieu sur le fondement des évaluations (hors descente administrative)
- Que le classement 2019-2020 fera foi pour d'éventuelles promotions afin de garantir les effectifs nécessaires et suffisants par catégories.



CALENDRIER 2020/2021 & 2021/2022

Considérant la situation sanitaire actuelle, la réunion de fin de saison 2020/2021 est annulée.

La CDA vous informe d'ores et déjà de deux dates importantes pour la saison 2021/2022 :

07 septembre 2021 : Réunion de début de saison 2021/2022

19 septembre 2021 : 1^{er} Test Physique

RENOUVELLEMENT DES DOSSIERS MEDICAUX POUR LA SAISON 2021/2022

La CDA vous rappelle que le dossier médical 2021/2022 vous est déjà parvenu par email.

Pour rappel, votre dossier médical peut nous être retourné sous deux options :

- Le dépôt au siège du District (en mains propres à Igor Gradinari)
- L'envoi par courrier au siège du District (ou par mail à cda@districtvaldemarne.fff.fr)

Dans les deux cas, pensez à faire une copie (et à la conserver) de votre dossier avant envoi.

IMPORTANT : Votre dossier médical doit nous parvenir en une seule fois. Tout envoi partiel ou incomplet ne sera pas traité.

QUESTIONS DIVERSES et TOUR DE TABLE

Après un tour de table, la séance est levée à 23h30.

PROCHAINE SEANCE : MARDI 01 JUIN 2021 20H30

Le Secrétaire de séance
Nicolas RIT

Le Président
José DIAS

COMMISSION DES STATUTS & REGLEMENTS

Réunion Restreinte du 03/06/2021

TOURNOI

Catégorie : U11 F & U13 F

Club : LA CAMILLIENNE

Date : 12/06/2021

Adresse : Stade Léo Lagrange 68, Boulevard Poniatowski 75012 Paris

La Commission prend connaissance de la demande d'homologation du tournoi du **12/06/2019** et ne peut homologuer ce dernier.

En effet le temps de jeu pour chaque équipe est supérieure à celui autorisé (maximum la durée d'une rencontre),

D'autre part, vous devez indiquer qu'en dernier ressort les litiges devront être jugés par le District du val de marne.